

DANIEL SCHULTHESS

Concorde philosophique et réduplication chez Leibniz

Leibniz presented himself, especially in his late correspondence with Remond, as a concordist: in other philosophical views, even distant and ancient ones, he sets out to discover «traces of truth» that are already present there. According to the concordist programme, Leibniz claims, philosophers are right in what they affirm, and wrong in what they deny. This paradoxical asymmetry is given a logical explanation in the paper, in connection with the topic of «reduplication», i. e. the introduction of qualifications in otherwise simple categorical propositions. In order to be right in affirming a complex disjunctive proposition, it is enough for one of the disjuncts to be true; but in order to be right in negating a complex disjunctive proposition, it is required for all of them to be false. Meanwhile, if one may «qualify» propositions by different reduplications of their terms, in principle one of those qualified propositions is bound to be true. On such presuppositions concordism can be expected to be quite effective as a philosophical perspective.

Introduction

Dans le présent exposé, j'associe deux thèmes leibniziens : l'un populaire, le programme d'une concorde philosophique, tout particulièrement développé chez Leibniz ; l'autre plus recherché, les propositions dites réduplicatives, dont la formation joue un rôle non négligeable parmi les procédés logiques pratiqués et analysés par le philosophe. Je commence par ce second thème.

Les propositions réduplicatives

Les propositions réduplicatives sont celles qui, en plus de la structure canonique aristotélicienne d'une proposition catégorique simple avec les termes sujet et prédicat, comportent un redoublement de l'un ou de l'autre : un complément appelé réduplication. Ce complément s'introduit par une particule spécifique, typiquement «en tant que», en latin *quatenus*, *qua*, *inquantum*,

etc. Voici un exemple traditionnel, avec à deux reprises une réduplication rattachée au sujet :

« Fabius Maximus, en tant que consul, a autorité sur son père ; le même, en tant que fils, se trouve sous l'autorité de son père. »¹

Prenons la première proposition (j'écris PCS pour « proposition catégorique simple » et PR pour « proposition réduplicative »). Si on dit seulement

(PCS_{FM}) « Fabius Maximus a autorité sur son père »

on bute sur une difficulté et on ne sait pas facilement décider si (PCS_{FM}) est vraie ou fausse ; on est par contre en mesure de le faire une fois apporté le complément nécessaire :

(PR_{FM}) « Fabius Maximus, en tant que consul, a autorité sur son père ».

En définitive on pourra admettre, sur l'arrière-fond de cette précision, que sont vraies ensemble (PCS_{FM}) et (PR_{FM}). En général, la proposition réduplicative apporte une précision susceptible de lever différents types de difficultés surgissant avec la proposition catégorique simple correspondante. Ce procédé s'avère très courant, même si l'étude exacte en reste assez ésothérique et constitue un chapitre ardu de la logique traditionnelle, une logique qui ne répond pas à des critères d'extensionnalité stricts et part des propositions du langage ordinaire.² Ce qui m'intéresse ici, il est vrai, ce n'est pas la logi-

¹ « Q. Fabius Maximus, quatenus consul, jus habet in patrem ; Idem, quatenus filius, in patris est potestate. » Pour l'origine de cet exemple traditionnel, cf. Plutarque : *Vie de Fabius Maximus*, dans *Vies*, t. III, éd. par R. Flacelière, E. Chambry (Paris : Belles-Lettres, 1964).

² Les propositions réduplicatives ont eu des usages variés dans l'histoire de la philosophie : résolution de sophismes, développement de perspectives métaphysiques diverses, explication des dogmes et élimination de contradictions potentielles dans le domaine dogmatique. Le cas le plus fréquent, c'est l'explication des dogmes de la Trinité et l'Incarnation du Christ. Cf. Allan Bäck : *On Reduplication : Logical Theories of Qualification* (Leyde : Brill, 1996) chapitre 12. Sur l'approche spécifiquement leibnizienne, voir Gabriel Nuchelmans : *Judgement and Proposition from Descartes to Kant* (Amsterdam : North Holland, 1983) pp. 223-232. – On trouve une étude détaillée des propositions réduplicatives dans la *Logica Hamburgensis* (1638) de Joachim Jungius (1587-1657), une œuvre souvent utilisée par Leibniz. Cf. Joachim Jungius : *Logica hamburgensis*, éd. par R. W. Meyer (Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1957). Cf. les extraits par Leibniz de la *Logica hamburgensis*, A VI 4, pp. 1059s. Nous citons Leibniz de la façon usuelle : *Die philosophischen Schriften von G. W. Leibniz* (Berlin :

que des propositions réduplicatives, avec ses thèmes fondamentaux suivants : classification des propositions réduplicatives ; possibilité de réduire les unes aux autres ; effet de l'ajout de la réduplication dans une proposition sur les valeurs de vérité ; impact des propositions réduplicatives sur la validité des schémas d'inférence prévalant par ailleurs pour les propositions catégoriques simples, etc. Non, ce qui m'intéresse se situe en amont de ces questions logiques : c'est la démarche même par laquelle on juxtapose, à des propositions catégoriques simples, des propositions réduplicatives.³ En effet, cette démarche joue un rôle, me semble-t-il, dans le projet leibnizien d'une concorde philosophique. Il est temps que je dise quelque chose de ce sujet.

Le projet d'une concorde philosophique

On le sait depuis toujours, entrer en philosophie, se mouvoir dans cet horizon ouvert et incertain, c'est prendre acte du pluralisme philosophique. Cette donne d'origine doit être affrontée, et par rapport à elle nous sommes « embarqués », pour reprendre l'image de B. Pascal dans son esquisse du « pari » théologique. Sur l'arrière-fond de ce pluralisme, nous allons vers des prises de parti. Nous avons coutume de construire les décisions à prendre comme dotées de la structure suivante :

(1) traiter une thèse donnée (T) comme fausse

et

(2) lui opposer une autre thèse (T'), incompatible avec la première thèse (T).
Nous requérons alors que (T') soit vraie.

À la fin

(3) nous affirmons (T') et nions (T).

Le schéma précédent implique une certaine conception de l'activité philosophique, sur l'arrière-fond d'un postulat simple sur la façon dont des positions différentes au sein du pluralisme philosophique se projettent dans le langage et exigent d'être traitées : tantôt affirmées, tantôt niées. Ce postu-

Weidmann, 1875-1890, en abrégé GP) ; *Sämtliche Schriften und Briefe* (Berlin : Akademie, depuis 1923, en abrégé A).

³ Nous présumons que la proposition catégorique simple PCS et la proposition réduplicative PR correspondante peuvent être vraies ensemble.

lat est assez systématiquement présent, quoique en général implicite, dans l'activité philosophique.

Mais ce postulat un peu simple est battu en brèche par le thème leibnizien d'une concorde philosophique. Voici donc la variante concordiste de la réponse au pluralisme philosophique :

(1) Nous traitons une thèse donnée (T) comme *vraie*

car, tout en lui imputant une certaine déficience,

(2) nous la « prenons en un bon sens » et de lui donnons à ce titre un prolongement par une autre thèse (T') *compatible* avec la première (T). Ce prolongement vient typiquement par une réduplication d'un des termes de (T), si bien que (T) et (T') viennent à se comporter comme une PCS et la PR correspondante.

À la fin

(3) nous affirmons *à la fois* (T') et (T) !

Nous résumons ces données contrastives en un tableau.

	Non-concordisme	Concordisme
Etape 1	traiter une thèse donnée (T) comme fausse	traiter une thèse donnée (T) comme vraie
Etape 2	lui opposer une autre thèse (T'), incompatible avec (T) et requérir alors que (T') soit vraie.	« prendre en un bon sens » (T) et de lui donner à ce titre un prolongement par une autre thèse (T'), elle aussi vraie, et compatible avec la première (T)
Etape 3 (résultat)	affirmer (T') et nier (T)	affirmer à la fois (T') et (T)

Il y a dans cette différence sur les termes du débat philosophique quelque chose de basique qui m'a poussé à proposer ce sujet pour un symposium consacré à la question extraordinairement large « Qu'est-ce que la philosophie ? » Je note que conformément à une image séculaire, Leibniz exprimait volontiers son approche de ces sujets méta-philosophiques en termes de « traces de la vérité » :

La vérité est plus répandue qu'on ne pense, mais elle est souvent fardée, et très souvent aussi enveloppée et même affoiblie, mutilée, corrompue par des addi-

tions qui la gâtent ou la rendent moins utile. En faisant remarquer ces traces de la vérité dans les anciens, ou (pour parler plus généralement) dans les antérieurs, on tireroit l'or de la boue, le diamant de sa mine, et la lumière des ténèbres ; et ce seroit en effet *perennis quaedam philosophia*.⁴

Il convient de souligner que bien d'autres philosophes se tiennent à une ligne concordiste, ainsi par exemple Henri Bergson :

*Le oui et le non sont stériles en philosophie. Ce qui est intéressant, instructif, fécond, c'est le dans quelle mesure ?*⁵

Enfin, on doit relever que le concordisme ne concerne pas étroitement la philosophie en tant que telle, mais peut s'étendre à d'autres disciplines, comme l'indique ce passage de l'anthropologue et linguiste Georges Dumézil :

[D]es expériences déjà nombreuses ont montré que son office le plus sain, le plus efficace [= celui du comparatiste, n. d. l'A.] est [...] de concilier ce qui paraît d'abord inconciliable : il faut bien qu'il y ait une parcelle ou un mirage de vérité dans toute explication que propose un bon esprit ; quand plusieurs s'affrontent, il n'est que de retrouver l'organisation probable des éléments de vérité dont chacun, interprété hâtivement et sans regard sur les autres, et généralement alourdi de déductions contestables, a été le germe d'une théorie. Un peu de réflexion permettra de sauver, dans le cadre de considérations comparatives, à peu près toutes les interprétations [...] ; elles n'étaient pas fausses, mais incomplètes et mal disposées.⁶

Je relève en tout cas un bon degré de « concorde » dans ces différentes formulations du thème qui nous intéresse ici.

Les deux faces du concordisme

Dans les passages que nous avons de Leibniz sur cette question, le concordisme comporte deux faces, et je n'ai abordé jusqu'ici que la première. Pour introduire la seconde, voici le genre de déclarations que nous rencontrons et qui vont nous retenir maintenant :

⁴ Lettre à Remond du 26 août 1714, GP III, pp. 624-625. Cf. Leibniz: A VI, 4, p. 2247, l. 21-22: « les semences des plus importantes vérités ».

⁵ Henri Bergson: *Le parallélisme psycho-physique et la métaphysique positive* (1901), dans *Mélanges*, éd. par A. Robinet (Paris : PUF, 1972) p. 477.

⁶ Georges Dumézil: *Jupiter, Mars, Quirinus : Essai sur la conception indo-européenne de la société et sur les origines de Rome* (Paris : Gallimard, 1942) p. 77.

J'ay trouvé que la plupart des sectes ont raison dans une bonne partie de ce qu'elles avancent, mais non pas tant en ce qu'elles nient.⁷

La consideration de ce systeme [= celui de Leibniz, n. d. l'A.] fait voir aussi que lorsqu'on entre dans le fond des choses, on remarque plus de la raison qu'on ne croyoit dans la plupart des sectes des philosophes. [Toutes ces thèses] se trouvent reunies comme dans un centre de perspective, d'où l'object (embrouillé en le regardant de tout autre endroit) fait voir sa regularité et la convenance de ses parties : on a manqué le plus par un esprit de Secte, en se bornant par la rejection des autres.⁸

Ces déclarations revêtent un air de paradoxe, au sens des paradoxes de l'humanisme tardif : « Raison tu as en ce qu'affirmes, tort en ce que nies. » L'habitude que nous avons de cette formule chez Leibniz nous fait oublier son caractère presque choquant. En effet, comment une telle chose est-elle possible ? Une négation n'est-elle pas une conséquence immédiate (ou simple) d'une affirmation, et réciproquement ? C'est ce que montre la notion logique d'opposition : quand des propositions sont opposées (comme dans les différents carrés des oppositions logiques), de la vérité de l'une, nous concluons à la fausseté de l'autre. Si nous affirmons à bon droit l'une, nous nions à bon droit l'autre, et réciproquement.⁹ Comment le « paradoxe concordiste » avec sa surprenante asymétrie systématique de l'affirmation et de la négation peut-il se soutenir ?

Défense d'un paradoxe

Mon but maintenant est de donner un sens justifiable à cette formule paradoxale. Je prends une autre philosophie que celle de Leibniz ; comme il va de soi, elle dit des choses : on trouve la vérité dans ce qu'elle affirme, l'erreur dans ce qu'elle nie. Voyons comment cela est possible !

Pour ne pas trop devoir développer mon propos, je me facilite la vie ; je retiens ici une seule thèse de départ, et je montre comment les choses se

⁷ Lettre à Remond du 10 janvier 1714, GP III, pp. 605 s.

⁸ *Eclaircissement des difficultés que Monsieur Bayle a trouvées dans le système nouveau de l'union de l'âme et du corps*, juillet 1698, GP IV, pp. 523-524 ; cf. *Nouveaux Essais*, I.i, A VI 6, pp. 73-74.

⁹ Leibniz souscrit à ces principes : « *Oppositio est quando duae propositiones habent idem subjectum et idem praedicatum, et nos colligimus ex veritate unius falsitatem alterius.* » A VI 4, p. 235, l. 12-13.

passent quand une secte l'affirme, et quand une *autre* secte la nie. Je retiens arbitrairement un exemple leibnizien touchant à l'opposition des Scolastiques et des Modernes sur la question des « formes substantielles ». ¹⁰

Comment les choses se passent avec l'affirmation

Soit une thèse philosophique initiale, affirmée par une secte philosophique A, les Scolastiques :

(PCS_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes.

Cette thèse fait l'objet aussi d'un complément qui apporte une précision – c'est ici qu'on forme la proposition réduplicative. Voici comment Leibniz la présenterait :

(PR_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant que sujets à des lois générales.

Cette présentation en mains, revenons en arrière sur la thèse philosophique initiale ; à la lumière des précisions apportées, celle-ci peut être restituée maintenant en termes plus développés et à vrai dire disjonctifs (j'écris PID pour « proposition initiale disjonctive »). Voici ce qui peut être envisagé à cet égard :

(PID_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant que sujets à des lois générales

ou bien

Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant qu'événements particuliers.

On maintiendra que l'école philosophique A a soutenu implicitement cette disjonction. Dans ce qu'elle affirme, sous la surface d'une proposition catégorique simple, se cache en fait une disjonction ; un des *disjuncta* est vrai, l'autre faux, mais il suffit qu'un des *disjuncta* de la disjonction soit vrai pour que de ce fait la disjonction soit vraie.

¹⁰ Voir à ce sujet le *Discours de métaphysique* (1684), A VI 4, pp. 1529-1588.

Comment les choses se passent avec la négation

Soit toujours cette même thèse philosophique initiale. Cette fois-ci elle est niée par la secte B, les Modernes :

(PCS_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes

Reprenons d'abord les éléments de l'analyse « affirmative ». Comme thèse philosophique, elle avait fait l'objet d'une lecture initiale, puis de précisions – c'est ici qu'on forme la proposition réduplicative

(PR_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant que sujets à des lois générales.

Mais évidemment la thèse philosophique initiale doit être restituée maintenant en termes plus complexes et à vrai dire disjonctifs, comme on l'a vu ci-dessus :

(PID_{FSE}) Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant que sujets à des lois générales

ou bien

Les formes substantielles interviennent dans l'explication des phénomènes en tant qu'événements particuliers.

Et cela, il s'agit de le nier. On maintiendra que l'école philosophique B a nié implicitement cette disjonction. Mais nier une disjonction, c'est nier chacun des *disjuncta*. Ou bien, si l'on veut, en appliquant l'opposition logique, c'est affirmer la fausseté de chacun des *disjuncta*. C'est bien une anticipation de ce qu'on appelle en logique des propositions la loi de De Morgan, l'équivalence de la négation d'une disjonction avec la conjonction des négations, bien connue déjà depuis le XIV^e siècle.¹¹

Mais un des *disjuncta* est vrai dans l'analyse présentée. Or on nie aussi celui-là qui est vrai. En cela, pour reprendre la citation ci-dessus, « on a manqué [...] en se bornant par la rejection des autres ». ¹² Cela revient en effet à affirmer la conjonction de la négation des diverses interprétations possibles des thèses en discussion – parmi lesquelles il en est une qui peut

¹¹ Cf. W. Kneale, M. Kneale: *The Development of Logic* (Oxford: Clarendon, 1962) pp. 294-295.

¹² Cf. note 8 ci-dessus.

être « sauvée ». Et c'est ainsi qu'on retrouve le paradoxe : « Raison tu as en ce qu'affirmes, tort en ce que nies » ! Bien sûr il y a des implications pour la question évoquée ci-dessus des « conséquences immédiates » entre affirmation et négation. Ces implications feront l'objet d'un autre travail.

Degrés de rigueur

Dans la ligne de ce qui précède, Leibniz est sensible à différents degrés de précision avec lesquels une chose est dite, chaque fois correctement, mais en conformité avec des standards différenciés. De cela, on a un exemple dans le paragraphe ci-dessus, « Comment les choses se passent avec l'affirmation ». Sans entrer dans les thèmes précis examinés, voici quelques formules exemplaires tirées de deux articles du *Discours de métaphysique* (27) :

ces sortes de Doxologies ou practicologies peuvent passer dans l'usage ordinaire¹³
on leur peut donner un bon sens, suivant lequel elles n'ont rien de faux¹⁴
quand il s'agit des vérités Metaphysiques¹⁵
dans la rigueur de la vérité Metaphysique.¹⁶

En conformité avec les possibilités logiques que nous avons décrites, une des caractéristiques de la pensée de Leibniz est donc d'admettre en philosophie des « degrés de rigueur », le degré supérieur étant celui de la « rigueur métaphysique ». Une discussion pourrait s'ouvrir ici pour déterminer si l'échelle de ces degrés est simplement relative (ce qui ouvrirait le champ de la perfectibilité) ou non (ce pour quoi Leibniz semble pencher le plus souvent).

Conclusion

Nous avons cherché ci-dessus à déterminer pourquoi « Raison tu as en ce qu'affirmes, tort en ce que nies ». Ce paradoxe apparent, fondé sur des données d'ordre logique, comporte aussi chez Leibniz des aspects méthodologiques, voire émotionnels :

¹³ § 27, A VI 4, pp. 1571-1572.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ § 28 ; pour quelques autres exemples, cf. DM § 12, p. 1545, l. 5 « dans la rigueur métaphysique » ; DM § 34, p. 1583, l. 11 ; A VI 4, p. 1638, l. 14 ; p. 1663, l. 12.

J'ai cette Maxime generale de mepriser bien peu de choses et de profiter de ce qu'il y a de bon par tout.¹⁷

Je ne meprise presque rien (excepté l'Astrologie judiciaire et tromperies semblables), pas même les Mystiques ; leurs pensées sont le plus souvent confuses, mais comme ils se servent ordinairement de belles allegories, ou images qui touchent, cela peut servir à rendre les verités plus acceptables, pourveu qu'on donne un bon sens à ces pensées confuses.¹⁸

Une sorte d'individualité philosophique émerge dans cette démarche « de 2^e ordre » propre au concordisme – du moins pour l'époque moderne – presque autant que dans les doctrines « de 1^{er} ordre » de Leibniz. Cette « démarche « de 2^e ordre » alimente de façon originale la thématique de la question « Qu'est-ce que la philosophie ? » En effet, le champ philosophique se présente de façon substantiellement différente pour le non-concordiste et le concordiste. Le premier voit partout l'erreur et se doit d'entrer dans une bonne philosophie partout à nouveaux frais ; le second en revanche voit partout des « traces de vérité » et s'emploie à les développer.

¹⁷ Lettre à Coste du 4 juillet 1706, GP III, p. 384.

¹⁸ Lettre à Bourguet du 3 janvier 1714, GP III, p. 562. Dans le même sens : « J'ai été d'esprit à choisir de réformer les idées reçues plutôt que de les renverser. C'est de là que me sont venues les Méditations conciliantes. » Lettre à Des Bosses du 2 février 1706, GP II, p. 295, trad. C. Frémont p. 76. Ce thème présente des dimensions très variées, cf. Lettre à Burnett du 8/18 mai 1697, GP III, p. 205 ; NE I.i, A VI, 6, pp. 71-72. Dans une perspective générale, cf. Tahar Ben Guiza: *Le Rationalisme concordataire de la philosophie de Leibniz* (Tunis : Faculté des sciences humaines et sociales, 2001).